

Règles du cours d'éducation musicale



1) Amener le porte-vues à tous les cours (3 oublis/ trimestre= 1 h de retenue)

2) Participer régulièrement pour gagner des points



3) Pas de chewing-gum



4) Lever la main pour prendre la parole



5) Respecter la parole de mes camarades et de mon professeur

Respect

6) Prendre soin des documents distribués



7) Etre attentif et silencieux



8) Interdiction de se balancer sur les chaises



Se mettre à jour si on a été absent(e)



9) Consulter Pronote toutes les semaines

PRONOTE

Pour accéder au site internet du cours d'éducation musicale :

Taper dans votre navigateur :

<http://cocteaumusique.jimdo.com/>

Pour accéder directement au site, flashe le code suivant avec ton téléphone ou ta tablette
(une application gratuite pour lire les Q/R code est nécessaire)

